PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ACTON

MUNICIPALITÉ SAINT-THÉODORE-D'ACTON
1661, Principale, Saint-Théodore-d'Acton, Québec, J0H 1Z0
Téléphone : 450-546-2634 -- Télécopieur : 450-546-2526
Courriel : greffe.st-theodore@mrcacton.qc.ca Site internet : www.st-theodore.com

RAPPORT DU MAIRE 2015

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Il me fait plaisir de m'adresser à vous. D'abord, je voudrais faire des remerciements à mes conseillers et conseillère pour leurs implications tout au cours de la dernière année. Le Conseil municipal actuel se compose de messieurs Michaël Laplante, Mathieu Desmarais, Éric Laliberté, Pierre Dufort, Tony Couture, madame Diane Daigneault et moi-même, Guy Bond.

Conformément à l'article *955 du Code Municipal du Québec*, voici mon rapport de la situation financière de la Municipalité de Saint-Théodore-d'Acton.

États financiers de l'année 2014 et rapport du vérificateur externe

Le rapport de notre vérificateur externe, la firme comptable FBL, ne contient aucune réserve et indique que les états financiers consolidés produits donnent une image fidèle de la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2014. En voici le résumé :

ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014

		2014
Revenus		
Taxes	1	1 399 140
Compensations tenant lieu de taxes	2	4 948
Quotes-parts	3	
Transferts	4	208 028
Services rendus	5	60 940
Imposition de droits	6	57 724
Amendes et pénalités	7	1 996
Intérêts	8	17 260
Autres revenus	9	67 576
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales	10	
	11	1 817 612

Charges		
Administration générale	12	327 019
Sécurité publique	13	211 465
Transport	14	651 724
Hygiène du milieu	15	343 061
Santé et bien-être	16	
Aménagement, urbanisme et développement	17	65 155
Loisirs et culture	18	185 826
Réseau d'électricité	19	
Frais de financement	20	21 974
	21	1 806 224
Excédent (déficit) de l'exercice	22	11 388

Les indicateurs de gestion pour l'année 2014 ont été produits au ministère et peuvent être consultés au bureau municipal.

Conformément à la *Loi sur le traitement des élus*, les rémunérations pour l'année 2015 sont les suivantes :

Municipalité de Saint-Théodore-d'Acton :
Maire : 7 000,00$/année + allocation de dépenses : 3 500$/année = 10 500,00$/année ;
Conseiller municipal : 2 900,00$ / année + allocation de dépenses : 1 450,00$ = 4 350,00$/année ;
Maire suppléant* : 2 400$/année + allocation de dépenses : 1 200$/année = 3 600$/année ;
* Sur résolution du Conseil, le mandat du maire suppléant est de trois (3) mois. Le montant total annuel est réparti en part égale entre chaque conseiller.

Municipalité régionale de comté (MRC d'Acton) :
Séances du conseil, bureau des délégués, commission : 112,32$ rémunération + allocation dépenses 56,16$ = 168,48$/présence ;
Comité et président de comité : 56,16$ rémunération + allocation dépenses 28,08$ = 84,24$/présence ;
Additionnelle du Préfet : 12 879,02$ rémunération + allocation dépenses 6 439,51$ = 19 318,53$/année ;

Régie Intermunicipale d'Acton & des Maskoutains :
Président : 128,07$ + allocation de dépenses 64,03$ = 192,10$/séance ;
Délégué : 64,03$ + allocation dépenses 32,02$ = 96,05$/séance.

Indications préliminaires de la situation financière actuelle et dernier programme triennal d'immobilisations

Le budget d'opération 2015 est établi à 1 759 269$. L'estimé des états comparatifs déposés à l'assemblée du conseil municipal du mois de novembre prévoit terminer l'année avec un léger surplus dans la mesure où aucun imprévu majeur ne vienne perturber nos activités d'ici la fin de décembre. Au 27 octobre 2015, les recettes se chiffrent à 1 726 707$. Quant aux dépenses et affectations, elles s'élèvent à 1 463 873$. Le dernier programme triennal d'immobilisations, pour les années 2015-2016-2017, indiquait des prévisions de 901 939$ en affectations pour l'année en cours. La plupart des projets qui y sont inscrits ont été réalisés. Certains projets comme la rénovation du bureau municipal ont dû être reportés en attente de subventions.

Réalisations 2015

Encore cette année, la municipalité a beaucoup investi sur ses infrastructures municipales. Comme vous avez pu le constater, un bâtiment de services tout neuf a été construit en remplacement de la roulotte qui était devenue désuète. Ce bâtiment a été financé avec une partie du Pacte rural. Avec la subvention de la taxe d'accise, nous avons pu paver le 9e rang est ainsi qu'une partie de la route des Érables. Nous avons également acheté du mobilier urbain qui sera installés au centre du village pour que tous puisse profiter de ces aires d'aménagement. Grâce au bon travail de nos employés, j'ai le plaisir de vous annoncer que nous avons pu réaliser une partie de ces travaux à des coûts inférieurs aux prévisions puisque les majeures parties de ceux-ci ont été réalisés en régie. En cours d'année, nous avons également acquis un terrain vacant sur la rue Principale avec la possibilité de réaliser divers projets dont le prolongement possible de la rue Cusson. Dans les prochains mois, le Conseil étudiera les différentes options et on vous en tiendra informé.

Nous voudrions également remercier les bénévoles des festivités de juin et de la course des boîtes à savon organisées par la municipalité. Nous pouvons être fière de ces événements mais également de ceux réalisés par les autres organismes locaux dont le Club des bons amis. Encore cette année, des félicitations aux bénévoles de la bibliothèque pour leurs implications au bon déroulement de celle-ci. Merci également à toutes les personnes impliquées dans l'organisation du soccer pour le plaisir de nos jeunes.

Développement domiciliaire de la rue Gauthier

En général, nous sommes à même de constater que les populations quittent les milieux ruraux et les conséquences sont que les petites municipalités ne pourront plus offrir de services à leurs citoyens. Pour cette raison et bien d'autres, la Municipalité désire attirer des nouvelles familles par son nouveau développement domiciliaire. Afin d'assurer la pérennité, le dynamisme, la viabilité économique de la municipalité et le maintien des services à la population, la municipalité vend donc 15 terrains de son nouveau développement résidentiel de la rue Gauthier. Ces terrains sont d'une superficie variant entre 11 300 et 19 200 pieds carrés et vendus directement par la municipalité à partir de 1,80$ le pied carré. Ils sont disponibles à la construction dès maintenant, informez-vous auprès de la municipalité concernant les modalités et les conditions d'achats.

Liste des contrats accordés de plus de 25 000$

La liste de tous les contrats municipaux accordés de plus de 25 000$ a été déposée en date du 27 octobre 2015. Également, tous les contrats de 2 000$ ou plus avec un même contractant, durant une même période lorsque la totalité des contrats est égale à 25 000$ ou plus, sont inscrits sur cette liste. Vous pouvez la consulter au bureau municipal. Les rapports d'une partie de ces contrats sont également disponibles sur le Système électronique d'appel d'offres au *http://www.seao.ca*.

Dépôt du nouveau rôle triennal d'évaluation foncière 2016-2017-2018

Le rôle triennal d'évaluation foncière a été déposé à la municipalité et il comporte une hausse considérable de la valeur des propriétés. En effet, la valeur des immeubles de la catégorie résidentielle a subi une hausse de 12% et elle est de 37% pour la catégorie agricole. Au moment de la préparation du prochain budget, le conseil municipal fera tout en son pouvoir afin de minimiser l'impact de ces augmentations de valeurs sur la prochaine taxation.

Orientations générales du prochain budget et du programme triennal d'immobilisations

Le programme triennal d'immobilisations 2016-2017-2018 sera dévoilé avec le budget 2016 qui, sera adopté au courant du mois de décembre. Vous serez informé des projets qui seront mis en œuvre par le Conseil pour les prochaines années. Ces projets inscris au dernier programme seront à nouveau pris en considération : finition extérieur du bureau municipal, pavage du 5e rang, prolongement du réseau d'égout sur la rue Labonté, construction d'un toit pour la patinoire... Il est à noter que ces projets ne sont pas définitifs et qu'ils sont sujets à changement puisqu'ils sont soumis à certaines conditions (montants estimés, approbations, autorisation, etc.). La décision finale quant à leurs réalisations est à la discrétion du conseil municipal.

Conclusion

Je remercie la population de me permettre de la servir, encore une fois à titre de maire, le tout dans le meilleur intérêt de la Municipalité. Pour finir, je vous remémore que les assemblées du conseil municipal se tiennent habituellement tous les premiers lundis du mois à 20h00, sauf lors des jours fériés. Toute la population est la bienvenue afin d'échanger de façon respectueuse et constructive avec le conseil. Les procès-verbaux du conseil municipal ainsi que toutes les informations importantes concernant notre municipalité se retrouvent sur notre site internet au *www.st-theodore.com*. Suivez également les activités sur notre compte Facebook à *sainttheodore.dacton* .

Guy Bond,
Maire de Saint-Théodore-d'Acton